



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



SCHÉMA DE PROMOTION

DES ACHATS SOCIALEMENT
ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

www.departement13.fr



SOMMAIRE

01

Edito Martine Vassal 04

FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES ACHATS 05

Pourquoi un Spaser pour les Bouches-du-Rhône ? 06

Notre stratégie 07

02

VOLET SOCIAL 08

- Utiliser la commande publique pour amplifier l'impact social du Département ... 08

- Les marchés réservés aux structures du handicap 10

- La clause d'insertion sociale 11

- La lutte contre les discriminations 11

03

LE VOLET ENVIRONNEMENTAL 12

- Des achats plus responsables pour la protection de l'environnement 12

- L'économie circulaire : gérer et réduire les déchets 16

- Les enjeux de la biodiversité et des ressources en eau 17

- La lutte contre le changement climatique 18

- La transition énergétique 18

- Santé environnementale, qualité de l'air intérieur, alimentation durable
et de qualité 19

04

VOLET ÉCONOMIQUE 20

- Soutenir l'économie locale et améliorer la performance de nos achats 20

- Faciliter l'accès aux marchés publics des TPE- PME 24

- Agir sur les clauses financières d'exécution des marchés 25

- Accéder à l'expertise de l'entreprise et développer le recours à l'innovation pour
favoriser la performance achats et rechercher des solutions pertinentes 25

ÉDITO

Pleinement conscient de l'impact global de son action, le Département des Bouches-du-Rhône s'est engagé depuis plusieurs années dans une véritable démarche de développement durable.

OBJECTIF : Engager notre territoire dans les transitions auxquelles il doit faire face.



« Avec 700 marchés publics passés chaque année, pour un montant de 330 millions d'euros, le Département est parmi les premiers donneurs d'ordre du territoire. »

A travers ses achats, la collectivité peut donc créer un formidable effet de levier dans tous les domaines à la fois pour encourager les entreprises à s'inscrire dans une démarche éco-responsable mais également pour mieux maîtriser son impact environnemental et social. »

L'urgence climatique, les crises sanitaires, énergétiques et sociales donnent en effet une grande responsabilité aux collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques.

C'est pourquoi, nous avons décidé, très tôt, d'agir. Le Département a ainsi inscrit le développement durable, de façon transversale, dans l'ensemble de son action publique. Après la mise en œuvre d'un Agenda environnemental commun avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, de la première Stratégie départementale de la Biodiversité élaborée avec l'Union internationale pour la conservation de la nature, le tout nouveau Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables confirme, une fois de plus, notre engagement.

Ce SPASER s'articule autour des 3 axes du développement durable : le social, l'environnemental et l'économique.

En effet, la commande publique représente un puissant moyen d'action publique en faveur du développement durable.

Avec 700 marchés publics passés chaque année, pour un montant de 330 millions d'euros, le Département est

parmi les premiers donneurs d'ordre du territoire. A travers ses achats, la collectivité peut donc créer un formidable effet de levier dans tous les domaines à la fois pour encourager les entreprises à s'inscrire dans une démarche éco-responsable mais également pour mieux maîtriser son impact environnemental et social.

Ce schéma impacte chacune de nos missions. Il a fait l'objet d'une réflexion globale de l'ensemble des services du Département. Il montre les nombreuses expérimentations et actions que nous avons déjà mises en œuvre, celles que nous souhaitons amplifier et enfin celles que nous allons réaliser dans un avenir proche. Il établit des grandes orientations qui serviront de feuille de route à notre action.

Le recours, dans nos marchés, à des clauses d'insertion sociale, à des critères environnementaux comme la réduction des déchets le recyclage ou encore la protection de la biodiversité et la préservation de la ressource en eau font partie de cet arsenal du développement durable.

Avec le SPASER, le Département poursuit son action pour bâtir des solutions concrètes face aux grands défis que notre territoire doit relever.

Martine Vassal

Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence



01

FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES D'ACHATS

POURQUOI UN SPASER POUR LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le SPASER détermine des objectifs de passation de marchés publics comportant des éléments à caractère social et environnemental ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi de ces objectifs.

UN CADRE STRATÉGIQUE ET STRUCTURANT DE LA POLITIQUE ACHAT

Au-delà des obligations légales, le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) présente un triple intérêt :



LE CADRE JURIDIQUE

- ▶ Loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire
- ▶ Loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte
- ▶ Décret du 2 mai 2022 pris en application de la loi Climat et Résilience

Ce cadre impose aux collectivités territoriales dont le montant annuel des achats est supérieur à 50 millions d'euros d'adopter un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

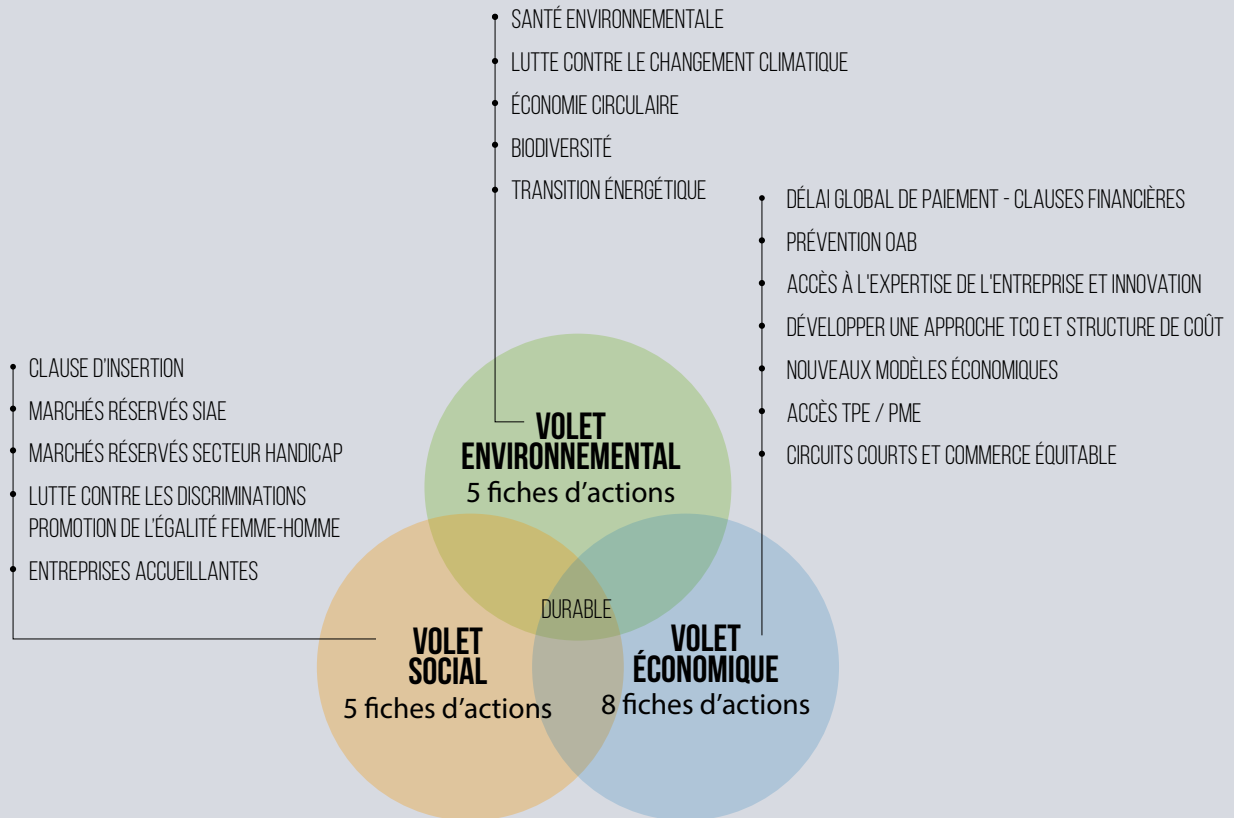
UN ATOUT ET UNE DYNAMIQUE POUR 3 ANS

L'élaboration de ce SPASER a permis de recenser, de valoriser et de structurer de très nombreuses actions déjà existantes ou en cours de réalisation. En les inscrivant désormais dans une stratégie claire, il engage **une dynamique** tant managériale qu'opérationnelle et une mobilisation qui permettra de diffuser les enjeux de développement durable dans toute la commande publique de la collectivité.

Le plan d'actions qui accompagne ce SPASER est ainsi **défini pour 3 ans** pour permettre dans un temps relativement court à la fois de concrétiser ces engagements et d'organiser leur consolidation, ajustement et développement.

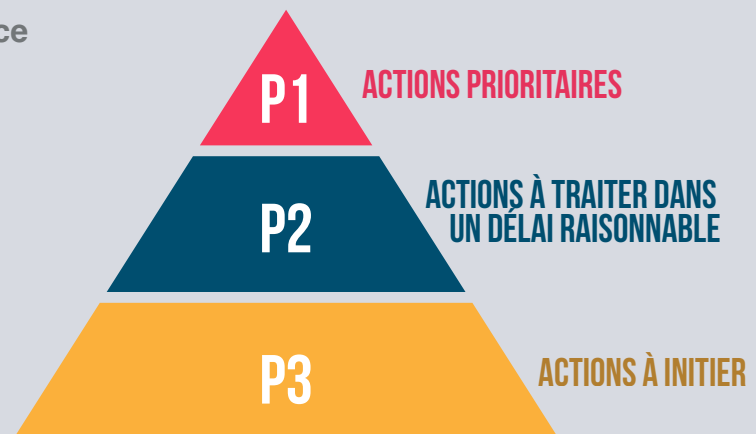
NOTRE STRATÉGIE SUR 3 ANS

Le SPASER du Département s'articule autour des 3 piliers fondamentaux du développement durable (social, environnemental et économique) et se décline en 18 actions opérationnelles.



AU FINAL PLUS DE 60 ACTIONS CLASSÉES EN FONCTION DE 8 CRITÈRES, SELON 3 NIVEAUX DE PRIORITÉ :

1. Impact sur la concurrence
2. Faisabilité juridique
3. Exigences législatives
4. Niveau de complexité
5. Actualités sociétales
6. Portée politique
7. Niveau de consensus
8. Priorités du mandat





02

“ LE VOLET SOCIAL

UTILISER LA COMMANDE PUBLIQUE POUR AMPLIFIER L'IMPACT SOCIAL DU DÉPARTEMENT

Le Département des Bouches-du-Rhône consacre plus de la moitié de son budget à l'action sociale.

Dispositifs d'accès à l'emploi, mesures pour la protection de l'enfance, aides à la parentalité, soutien aux associations ou encore accompagnement des personnes du Bel Âge et des personnes en situation de handicap... l'intervention du Département touche toutes les sphères de la vie quotidienne, à toutes les étapes de la vie.

La collectivité mobilise ses achats pour soutenir et être en cohérence avec sa politique sociale et lutter contre les discriminations.

4 ORIENTATIONS

Pour inscrire la commande publique comme un levier de son action sociale, le Département s'appuie sur 4 orientations.

1

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Augmenter
- Diversifier
- Critériser
- Collecter et valoriser

P1

RENFORCER LES HEURES D'INSERTION

Ce dispositif, prévu par le code de la commande publique, permet de mobiliser les titulaires des marchés publics pour consacrer une part du marché sous forme d'heures de travail à la réalisation d'une action d'insertion professionnelle.

Pour inscrire un plus grand nombre de personnes dans des parcours efficaces d'accès à l'emploi, la politique d'insertion portée par le Département demande une plus grande volumétrie ainsi qu'une diversification des marchés.

2

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Définir un plan d'action
- Diversifier les marchés
- Elargir et ouvrir

P1

DÉVELOPPER LES MARCHÉS RÉSERVÉS AUX STRUCTURES DU HANDICAP ET D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Département, qui met en œuvre depuis plusieurs années des marchés publics réservés aux Entreprises adaptées et aux Etablissements et services d'aide par le travail (lire p.xx), entend peser sur le parcours des personnes qui rencontrent le plus de difficultés, ouvrir plus largement des marchés réservés au secteur du handicap et étendre l'expérience mise en œuvre actuellement aux structures de l'insertion par l'activité économique.

3

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Poursuivre les actions déjà engagées à travers des achats spécifiques (handicap et bel âge)
- Développer la co-activité dans les marchés de nettoyage
- Proposer un cadre d'expérimentation traduisant l'égalité Femme / Homme au sein de la commande publique

P1

PRENDRE EN COMPTE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS SOCIALES

Cet objectif vise à mobiliser la commande publique à travers soit des marchés dédiés à la lutte contre une ou plusieurs discriminations, soit à influencer la pratique des entreprises lors de la réalisation de marchés à travers leurs pratiques ou les conditions d'exécution.

4

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Définir un cadre juridique à expérimenter dans les marchés

P3

PROMOUVOIR LES ENTREPRISES ACCUEILLANTES

L'action vise à promouvoir dans les marchés publics du Département les entreprises qui s'investissent pour accueillir des stagiaires et notamment les stages se déroulant durant le collège favorisant ainsi l'apprentissage des jeunes.

+ZOOM | LES MARCHÉS RÉSERVÉS AUX STRUCTURES DU HANDICAP

CE QUE NOUS FAISONS

Depuis de nombreuses années, le **Département réserve de nombreux marchés publics à des entreprises adaptées (EA) ou à des établissements ou services d'aide par le travail (ESAT)** pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Les domaines d'achats concernés par ces marchés: blanchisserie, impression, collecte de déchets papier et verre notamment collecte et valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques, traiteur, mise sous pli, emballage de colis, confection d'objets à partir des bâches d'exposition.

Au-delà de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés qui s'impose à la collectivité, ce mécanisme permet de compléter l'action d'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.



ILLUSTRATION

LE NETTOYAGE DU LINGE CONFIÉ À UN ESAT

Depuis 2021, l'ESAT Vert-Pré à Marseille est le titulaire du marché pour le nettoyage et le ramassage du linge.

Cet établissement qui accueille 100 personnes en situation de handicap a été choisi par le Département car il permet :

- L'accès à des activités à caractère professionnel accompagnées d'une « rémunération garantie » dans un cadre protégé
- Le maintien des connaissances, des acquis scolaires et de formation professionnelle
- La participation à des actions éducatives d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale

>> CE QUE NOUS ALLONS FAIRE

- > Améliorer la connaissance de l'offre par les acheteurs publics du Département
- > Développer et diversifier la logique de réservation sur de nouveaux secteurs

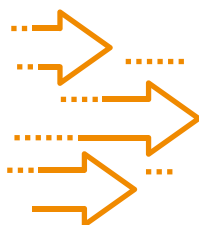


EN CHIFFRES



14 MARCHÉS

réservés à des EA ou ESAT
en cours d'exécution



GÉNÉRANT UN VOLUME
FINANCIER DE COMMANDES DE

778 047 EUROS

+ ZOOM LA CLAUSE D'INSERTION SOCIALE

CE QUE NOUS FAISONS

La clause d'insertion sociale est intégrée dans tous les marchés de travaux de bâtiments et d'infrastructures routières du Département à partir d'un montant de 200 000 euros. D'autres marchés de prestations de service (nettoyage des locaux, entretien des espaces verts, télésurveillance, gardiennage...) mobilisent aussi des entreprises titulaires sur des heures de travail consacrées à la réalisation d'une action d'insertion professionnelle pour les publics en difficulté d'emploi. Parmi les dernières réussites : certains **marchés d'infogérance informatique** concrétisent la diversification de la clause d'insertion sociale.

>> CE QUE NOUS ALLONS FAIRE

- > Augmenter et diversifier les marchés avec clause sociale en vue d'atteindre **10 000 heures** contractualisées par an d'ici 2025
- > Développer le recours au critère de **performance sociale** comme critère de sélection des offres
- > Améliorer la collecte des données de **suivi d'exécution** de la clause d'insertion



ILLUSTRATION

LA MISE EN ŒUVRE DE CLAUSES SOCIALES DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

Le Département a lancé un accord cadre à bons de commande relatif à la formation de bénéficiaires du RSA en matière de transports, logistique, travaux publics et habilitations aux sites industriels.

Ce marché, d'une durée de 12 mois renouvelables 3 fois, prévoit pour un des lots **105 heures d'insertion sociale**. L'organisme de formation attributaire du lot a fait le choix de réaliser les heures sociales non pas sur des fonctions support administratives telles que du secrétariat mais sur un poste de formateur. La personne en insertion, demandeur d'emploi longue durée, issue d'un quartier prioritaire de la ville, avec un niveau BAC+2 a été recrutée en CDI en embauche directe par le titulaire du marché. Les heures réalisées s'élèvent à 3 771, soit un taux de réalisation de 3 491%. Une belle réussite d'intégration professionnelle.

+ ZOOM LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

CE QUE NOUS FAISONS

De nombreux marchés passés par le Département ont vocation à lutter contre les discriminations notamment :

- > Marché de formation des bénéficiaires du RSA pour prévenir l'illettrisme
- > Marché de formation de lutte contre les discriminations et le racisme par la fondation «Mémorial du Camp des Milles»
- > Mise à disposition d'une complémentaire santé offrant des garanties de qualité au meilleur coût pour les séniors
- > Prestations de téléassistance pour des personnes âgées et handicapées
- > Achat de matériels spécifiques et adaptés au travail des personnels en situation de handicap
- > Clause contractuelle relative à la mise en place du travail en continu et/ou en journée dans les marchés de nettoyage des locaux

>> CE QUE NOUS ALLONS FAIRE

- > Favoriser l'égalité des chances pour toutes et tous **en refusant systématiquement toute forme de discrimination** et en sensibilisant les entreprises à la question de l'égalité professionnelle.
- > La volonté d'inclusion dans ses marchés publics, c'est aussi pour le Département un moyen **d'accompagner les entreprises** dans leur politique de non-discrimination et d'inclusion notamment.



ILLUSTRATION

DU MOBILIER ADAPTÉ DANS LES COLLÈGES

Le Département équipe **les collèges publics en mobiliers innovants** permettant d'améliorer les conditions de travail des élèves et en mobiliers inclusifs adaptés aux élèves en situation de handicap.

Ainsi, la collectivité acquiert des sièges mobiles, tables monoplace, fauteuils, tables sur roulettes, paillasse mobiles et autres équipements scolaires adaptés à tous.

03

LE VOILET ENVIRONNEMENTAL

DES ACHATS PLUS RESPONSABLES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Avec son Agenda environnemental porté conjointement avec la Métropole Aix-Marseille-Provence et sa stratégie pour la biodiversité, le Département est fortement engagé dans la préservation de l'environnement et dans la lutte contre le changement climatique. Cet engagement se traduit dans ses investissements et dans ses achats de services et de fournitures.

5 ORIENTATIONS

1

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Poursuivre
- Réduire
- Renforcer
- Développer
- Sécuriser

P1

P2

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, QUALITÉ DE L'AIR, ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ

- > Développer l'alimentation durable et de qualité à destination de la crèche départementale, des manifestations événementielles et des collèges
- > Mettre en place la centrale d'achat pour les collèges
- > Augmenter les achats de produits issus de l'agriculture biologique, raisonnée, en circuits courts et de saison
- > Contribuer par la commande publique à la réduction de l'exposition aux allergènes alimentaires
- > Contribuer à la diminution des perturbateurs endocriniens ainsi que d'autres substances polluantes dans les produits alimentaires et leurs contenants, le mobilier, les revêtements, les vêtements de travail, les produits d'entretien...
- > Contribuer à une meilleure qualité de l'air intérieur, notamment des collèges
- > Poursuivre l'intégration de clauses visant à réduire le bruit, les nuisances sonores et lumineuses
- > Augmenter la part de chantiers à faibles nuisances et leur sécurité



2

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Prendre en compte
- Sensibiliser- Informer
- Programmer
- Economiser

P1

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (MAÎTRISE DE LA DEMANDE, ÉNERGIE GRISE, ÉMISSION DE GES, STOCKAGE CO2, ÉNERGIES RENOUVELABLES...)

Pour les bâtiments, les infrastructures et les ouvrages

Intégrer, dès la phase de programmation, l'objectif de maîtrise énergétique pour l'ensemble des fonctionnalités attendues :

- > Conception
- > Exploitation et usage
- > Maintenance

Renforcer le recours aux énergies renouvelables

- > Optimiser l'éclairage en recourant à des sources d'énergie plus durables et moins consommatrices
- > Poursuivre le développement des centrales photovoltaïques en toiture des collèges départementaux
- > Prendre en compte les GES et leur impact dans la définition du besoin pour toutes les familles d'achat présentant des opportunités et des enjeux, notamment en matière d'équipements informatiques
- > Acheter de l'énergie éco-responsable



3

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Poursuivre
- Agir
- Renforcer
- Améliorer
- Sensibiliser
- Contribuer
- Valoriser
- Innover

P1



IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ, L'EAU ET LES PAYSAGES

La préservation de la biodiversité regroupe une série d'actions en matière d'achat public visant à protéger, préserver et reconquérir la faune et la flore ainsi que les ressources en eau sur le territoire départemental.

- Poursuivre et renforcer toutes les actions en faveur de la préservation des espaces naturels dont ceux gérés par le Département
- Améliorer la culture et la sensibilité des entreprises aux enjeux de biodiversité et paysages.
- Contribuer à la réduction des pollutions lumineuses et la création de zones noires
- Renforcer l'éco-conditionnalité des subventions pour des projets achats et vérifier leur cohérence opérationnelle avec les objectifs du Département
- Agir pour la préservation des ressources en eau : réduction du plastique, réduction des produits phytosanitaires, gestion des consommations, récupération, stockage et réutilisation de l'eau de pluie en eau grise ou arrosage
- Favoriser l'achat de denrées ou produits issus de l'agriculture biologique ou agronomie
- Renforcer la démarche de Compensation écologique dans les marchés de travaux engendrant des destructions d'habitats naturels et d'espaces boisés
- Valoriser la fourniture de bois issus de forêts gérées durablement et lutter contre la déforestation importée
- Développer des solutions fondées sur la nature en cohérence avec la Stratégie départementale pour la biodiversité

4

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Réduire
- Réutiliser
- Préserver
- Renouveler
- Faire durer
- Recycler
- Donner
- Innover

P1

P2

FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LA VALORISATION DES DÉCHETS ET LE RÉEMPLOI

- Optimiser le réemploi et la gestion des déchets de chantier dans les opérations routières et bâtementaires
- Préserver les ressources en allongeant la durée de vie des équipements (matériels informatiques, véhicules...)
- Favoriser l'achat de produits recyclés, reconditionnés ou d'occasion
- Poursuivre les démarches pour réduire les plastiques à usage unique dans les achats, privilégier les emballages réutilisables et/ou issus de matériaux recyclés, exiger des emballages proportionnés à leur contenu
- Développer les actions de valorisation et de recyclage des déchets issus des bâtiments administratifs et autres activités du Département afin de mieux en maîtriser leur traçabilité
- Développer les mesures en faveur du don et de la réutilisation
- Initier le recours aux matériaux biosourcés et géosourcés pour les marchés publics de construction, de réhabilitation et exploitation et de maintenance des bâtiments



5

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Poursuivre
- Renforcer
- Développer
- Expérimenter
- Créer
- Valoriser

P1

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En cohérence avec les objectifs de l'Agenda environnemental départemental, développer des actions ciblées pour lutter contre le réchauffement climatique.

- > Lutter contre l'imperméabilisation des sols pour favoriser l'infiltration et réduire les ruissellements et inondations, facteurs de pollution
- > Créer, développer et entretenir les espaces naturels départementaux et les espaces verts
- > Développer et valoriser des îlots et parcours de fraîcheur en privilégiant le choix des essences
- > Renforcer le recours à l'écomobilité et aux modes de transport économes en énergie et en CO²

+ ZOOM | L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : GÉRER ET RÉDUIRE LES DÉCHETS

CE QUE NOUS FAISONS

Recyclage-Réemploi

Intégration de clauses favorisant d'une part le recyclage ou le réemploi des déchets, et d'autre part l'utilisation de matériaux issus du réemploi ou du recyclage :

- > Dans les marchés de travaux passés par la direction des routes et des ports
- > Dans les achats de fournitures dont :
- > Achat d'objets promotionnels intégrant des matières recyclables et/ou recyclées
- > Achat de matériels informatiques reconditionnés ou intégrant des matières recyclées
- > Achat de papiers d'impression à base de fibres recyclées et/ou vierges d'origine durable. et conformes aux normes FSC et PEFC de gestion durable des forêts
- > Prise en compte de l'indice de réparabilité pour l'achat de certains équipements informatiques

Gestion des déchets

- > Marché de collecte et valorisation organique (compostage, méthanisation) des **bio-déchets alimentaires** produits par les collèges publics
- > Achats de cellules de refroidissement pour les excédents alimentaires et de compacteurs, de chariots, et divers aménagements de locaux dans le cadre du **plan anti-gaspillage alimentaire** pour les collèges
- > Ramassage et **recyclage des mégots de cigarettes** (Hôtel du Département et autres sites déconcentrés)
- > Collecte et valorisation des déchets des **équipements électriques** et électroniques (réemploi, recyclage, traitement par valeur, et valorisation énergétique)

Abandon du plastique et réduction des déchets

- > Remplacement des contenants plastiques par des équivalents en carton, fibre naturelle ou verre ; Kit scolaire avec sacs en coton biologique ; manifestation culturelles et événements protocolaires

- > **Introduction de clauses** et/ou de critères pour réduire les emballages, privilégier les emballages réutilisables et/ou issus de matériaux recyclés
- > **Collecte et récupération des mobiliers** vétustes des collèges par un éco-organisme à but non lucratif
- > Marché pour la **collecte des bâches publicitaires** et leur transformation en objets design (sacs, tabliers, housses d'ordinateurs portables, porte-clés) par un ESAT et proposés à la vente pour le grand public
- > Prise en compte d'un **critère relatif au taux de valorisation des déchets** lors des travaux de démolition et de déconstruction des bâtiments départementaux



ILLUSTRATION

LA RD7N, UNE ROUTE DURABLE

En 2020-2021, une opération emblématique de restructuration de chaussée a été conduite sur la RD7n entre le Canet de Meyreuil et la limite du Var, avec l'objectif de retraitement de matériaux de la chaussée existante. Trois solutions innovantes ont permis la mise en oeuvre de **taux de matériaux recyclés entre 70 et 73 %**, ainsi que d'un enrobé avec un liant végétal qui assure, en plus, une perméabilité de la chaussée.

Cette expérimentation fait l'objet d'un suivi sur le comportement des matériaux dans le temps réalisé par le CEREMA .



+ZOOM | LES ENJEUX DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES EN EAU

CE QUE NOUS FAISONS

La valorisation de 18 000 hectares d'espaces naturels sensibles, propriété du Département

- Travaux d'aménagement, entretien et protection
- Marchés de débroussaillage des pistes DFCI et entretien des coupures stratégiques,
- Travaux de débroussaillage pour développer des zones ouvertes au pastoralisme

La gestion des 8 ports départementaux

- Engagement dans une démarche de certification "Ports propres" pour les ports départementaux
- Recherche et action pour prévenir l'enlèvement sédimentaire du port du Jaï
- Travaux pour la préservation de la biodiversité sur les accotements et espaces à proximité des routes départementales.

Des actions de sensibilisation à la biodiversité à destination des collégiens

- Fabrication de livrets sur la biodiversité et conception d'outils numériques)

Le développement de l'agriculture biologique

- Achats de produits ou denrées issus de l'agriculture biologique pour les manifestations événementielles, la crèche départementale ainsi que les cantines des collèges.



ILLUSTRATION 200 ARBRES PLANTÉS POUR VERDIR NOS ROUTES DÉPARTEMENTALES

Riche de 20 000 arbres d'alignement, les routes départementales constituent un **réservoir de biodiversité** qui mérite une vigilance particulière.

Le Département mène ainsi des campagnes de **régénération** le long des routes qui ont permis la plantation de quelque 200 arbres en 2022.



L'objectif du Département, en tant que gestionnaire des 3 000 km de routes départementales, est de renouveler les plantations avec des **essences adaptées** pour des continuités écologiques tout en garantissant la sécurité des usagers, la qualité de l'air et le cadre de vie des riverains.

Les plantations sont également effectuées sur les nouveaux itinéraires aménagés par le Département à l'instar des dernières pistes cyclables mises en service.

Les différentes campagnes de régénération permettent ainsi de construire des **trames vertes routières** propices à la flore et à la faune en lien avec les écosystèmes environnants.

+ZOOM | LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CE QUE NOUS FAISONS

Gestion des eaux de pluie

- > Programme de désimperméabilisation du bâti départemental (neuf ou rénovation), des routes départementales, ...
- > Elaboration d'un référentiel d'actions et de solutions techniques à prendre en compte dans les programmes de construction et de réhabilitation

Transport

- > Achat de **100 véhicules électriques** sur un total de 530 véhicules soit près de 20% de la flotte (abandon des achats de véhicules de tourisme en motorisation diesel)
- > Installation de **bornes électriques** (40 infrastructures de recharge «IRVE» réparties entre différents sites déconcentrés et l'Hôtel du Département)
- > Introduction de clauses et/ou de critères dans les marchés de fournitures favorisant une **réduction des livraisons** ou réduisant leur impact écologique (livraison dernier kilomètre, éco-conduite...)
- > Intégration de critères pour valoriser **l'utilisation d'éco-mobilités** pour les livraisons de fournitures
- > Création de **78 km pistes cyclables** sécurisées en site propre depuis 2015

Écosystèmes

- > Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces naturels départementaux, d'entretien des espaces verts avec choix des essences...



ILLUSTRATION

LA VÉGÉTALISATION DES COLLÈGES

Pour améliorer le confort des élèves et des enseignants, le Département mise sur la végétalisation des collèges permettant de **créer des îlots de fraîcheur** au sein des établissements. A l'instar du **collège Château Forbin** à Marseille (12^e arrondissement) qui a fait l'objet d'une opération de reverdissement. Le parvis du collège étant fortement minéralisé, sans ombre suffisante, il générerait, de mai à octobre, un nuage de chaleur créant un inconfort thermique des salles de classes et des locaux situés à proximité. Charmes, amandiers, chênes chevelus, micocouliers, lilas de Perse, ormes et frênes jalonnent désormais l'entrée de l'établissement permettant de créer l'ombrage souhaité, ainsi qu'un îlot de fraîcheur, tout en agissant en faveur de la biodiversité. Ce projet, financé à hauteur de 100 000 euros par le Département s'est accompagné de la revalorisation des espaces verts depuis l'entrée jusqu'au gymnase et d'une opération de **désimperméabilisation** des sols.

+ZOOM | TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

CE QUE NOUS FAISONS

Renforcement du recours aux énergies renouvelables

- > Exigence d'une électricité garantie à 100 % d'origine renouvelable dans l'ensemble des bâtiments départementaux et dans les collèges
- > Plan d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des collèges

Réduction de la consommation énergétique

- > Exigence de bâtiments à énergie positive et réduction carbone, à haute performance environnementale pour 29 nouveaux collèges
- > Plan de rénovation pour la performance énergétique des bâtiments et des collèges (chauffe-eau solaire, isolation extérieure, chaufferie-bois...)
- > Marché global de performance pour les gendarmeries et les collèges



ILLUSTRATION

LA SOLARISATION DES TOITURES DES COLLÈGES

- Mise en place de dispositifs intelligents permettant des économies d'énergie dans les collèges (télégestion / télédétection / etc.)
- Achat de tablettes labellisées "Energystar" à destination des collégiens
- Intégration de clauses et de critères favorisant la performance énergétique des matériels électriques et électroniques y compris dans les achats d'équipements individuels mobiles pour les collèges (Opération « Collèges 100% numériques »)

Pour réduire davantage la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, le Département a engagé un vaste plan de solarisation des toitures des bâtiments. A l'instar du **collège Jean-de-La-Fontaine** à Gémenos, qui fait figure d'exemple en matière de développement durable, 5 établissements sont d'ores et déjà dotés de panneaux photovoltaïques. Un dispositif appelé à se développer sur d'autres collèges auquel viennent s'ajouter l'installation de chaufferies au bois et de chauffe-eau solaires, afin d'optimiser l'autoproduction d'énergie, et réduire l'utilisation d'énergies primaires.

+ ZOOM | SANTÉ ENVIRONNEMENTALE, QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR, ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ

CE QUE NOUS FAISONS

Protection de la santé

- Prise en compte de la charte signée par le Département avec l'Agence régionale de santé pour lutter contre les perturbateurs endocriniens dans tous les marchés de nettoyage des locaux
- Recours à des produits d'entretien écologiques de l'écolabel européen dans les marchés de nettoyage des locaux
- Intégration de clauses de réduction des COV et de certaines substances nocives aux achats de mobiliers scolaires, de produits d'entretien et de construction

Qualité de l'air

- Achat de détecteurs de CO2 pour les salles de classe des collèges
- Conception bioclimatique pour les nouveaux collèges (ex du collège Lançon-Provence)

Santé alimentaire

- Intégration de clauses et de critères en termes de qualité, de saisonnalité, de respect de l'environnement : marché de restauration sur site pour la crèche interne du département, produits alimentaires destinés aux prestations événementielles et protocolaires
- Eco-conditionnalité des subventions aux collèges dans le cadre du programme LPDMA

en lien avec la plateforme Agrilocal 13 (produits frais et locaux issus de l'agriculture locale ou de l'élevage responsable)

Nuisances environnementales liées aux chantiers

- Prise en compte de clause et/ou de critère en faveur de la réduction du bruit et des nuisances lors des chantiers (bâtiment, routes, espaces naturels...) initiés par le Département.



ILLUSTRATION

LE COLLÈGE LANÇON-PROVENCE

Lors des opérations de réhabilitation ou de construction de collèges, le Département privilégie les conceptions bioclimatiques et veille à utiliser des matériaux qui offrent une meilleure **isolation thermique** permettant de se prémunir de la chaleur dans les classes.

La conception bioclimatique des collèges se base principalement sur une bonne gestion de l'air, de la chaleur et du froid en limitant les déperditions de chaleur en hiver, et en se protégeant de la chaleur en été, sans climatisation. Il s'agit d'un mécanisme efficace pour la protection de l'environnement et la santé de l'enfant.

Certaines études ont en effet démontré qu'il existe une forte relation entre l'effet holistique de la lumière naturelle et le bien-être et la productivité des élèves.

04

“ LE VOILET ÉCONOMIQUE

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE NOS ACHATS

Le potentiel d'achat du Département est un véritable moyen de développer l'économie locale, de soutenir l'innovation et les TPE/PME mais aussi d'améliorer la performance achat ainsi que la maîtrise des dépenses publiques.

7 ORIENTATIONS

1

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Poursuivre
- Communiquer
- Développer
- Assouplir
- Simplifier
- Informer
- Innover

P1

P2

P3

FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS DES TPE-PME

- > Développer le recours aux lots de faible montant en primo procédure et en relance après une procédure infructueuse ou sans suite
- > Développer les outils de la commande publique favorisant l'innovation, notamment en augmentant le recours aux variantes et aux achats innovants
- > Favoriser une stratégie d'allotissement des achats
- > Développer les mesures de simplification et alléger les contraintes liées au caractère administratif des marchés publics
- > Améliorer la lisibilité des cahiers des charges et du DCE
- > Faciliter la réponse des entreprises aux marchés (tutoriel plateforme, hotline...)
- > Etudier pour les marchés globaux de performance l'opportunité de porter la part réservée aux TPE- PME au-delà des 10 % règlementaires
- > Poursuivre les actions engagées favorisant les échanges entre entreprises et acheteurs (sourcing, speed-meeting, salons, négociations)
- > Publier la programmation des achats de la collectivité

2

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Communiquer
- Définir
- Poursuivre
- Expérimenter

P1

P2

P3

AGIR SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT AINSI QUE SUR LES CLAUSES FINANCIÈRES D'EXÉCUTION DES MARCHÉS

- > Mieux communiquer sur nos délais de paiement vers les principaux acteurs économiques
- > Définir la doctrine en matière d'avance, de libération de la retenue de garantie, de demande ou non de garantie à première demande
- > Définir la doctrine en matière de pénalités, retenues provisoires, réfaction... et d'une manière générale, en matière d'exécution financière de nos marchés
- > Poursuivre et expérimenter des clauses financières incitatives lorsque cette solution est pertinente

3

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Augmenter
- Diversifier
- Expérimenter
- Innover

P1

P3

ACCÉDER À L'EXPERTISE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPER LE RECOURS À L'INNOVATION POUR FAVORISER LA PERFORMANCE ACHATS ET RECHERCHER DES SOLUTIONS PERTINENTES

- Augmenter, diversifier et expérimenter le recours aux variantes imposées ou libres
- > Développer le recours à la négociation verbale
- > Augmenter et diversifier les marchés concernés par la négociation
- > Augmenter et diversifier le recours aux CCTP ouverts
- > Mettre en place des modules de formation sur le sujet de l'innovation
- > S'appuyer sur le référentiel interne de l'innovation pour identifier des marchés relevant d'une innovation et proposer un accompagnement
- > S'appuyer sur la plateforme de l'innovation de la Métropole
- > Faire un bilan sur les expériences menées en matière d'innovation

4

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Analyser
- Sécuriser
- Définir
- Créer
- Initier

P1

P3

PROMOUVOIR LES ACHATS FAISANT L'OBJET DE CIRCUIT COURT ET FAVORISANT L'APPROVISIONNEMENT LOCAL INITIER UNE DÉMARCHE EN VUE D'INTÉGRER L'ACHAT DE PRODUITS ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE

- > Renforcer les objectifs d'approvisionnement local dans les marchés publics alimentaires la restauration scolaire dans le cadre de la centrale d'achat départementale
- > Créer une centrale d'achat notamment pour l'acquisition de denrées alimentaires pour les collèges : couvrir 100% des repas en mettant à disposition des marchés respectant les exigences de la loi EGALIM en termes de produits durables et de qualité ainsi qu'en termes de circuit court
- Développer une démarche en vue d'intégrer l'achat de produits issus du commerce équitable et cibler un achat sous forme d'action pilote, y compris dans le cadre de la centrale d'achat

5

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Repérer
- Analyser
- Expérimenter
- Evaluer
- Dupliquer

P1

DÉVELOPPER LE RECOURS À L'ANALYSE EN COÛT GLOBAL OU TCO (TOTAL COST OF OWNERSHIP) AFIN D'AVOIR UNE VISION GLOBALE DES IMPACTS DE L'ACHAT

- > Identifier les marchés représentant des opportunités
- > Analyser les outils et méthodologies existants internes et externes (Norme ISO 15686-5, benchmark,...)
- > Expérimenter sur certaines familles d'achat et vérifier la capacité à dupliquer la méthode

6

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Améliorer
- Diffuser
- Détecter
- Développer

P1

P3

MAÎTRISER LA STRUCTURE DES COÛTS, LUTTER CONTRE LES OFFRES ANORMALEMENT BASSES ET LES PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES

- > Consolider le processus d'identification et de gestion des offres anormalement basses, l'enrichir en fonction des typologies de marchés, en assurer la diffusion afin d'inciter les acheteurs à engager la démarche chaque fois que c'est nécessaire
- > Développer les échanges avec la DDPP afin de favoriser la détection des pratiques anti-concurrentielles
- > Améliorer notre capacité à analyser de manière contradictoire les justifications produites par les candidats en prévoyant notamment des formations pour une meilleure maîtrise de la structure des coûts des entreprises)

7

LES OBJECTIFS À 3 ANS

- Recenser
- Analyser
- Expérimenter

P2

DÉVELOPPER LE RECOURS AU SECTEUR DE L'ESS

- > Établir un diagnostic des entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire (domaine d'activité, poids économique, capacité d'expérimentation, d'innovation...)
- > Étudier l'opportunité de recourir au secteur de l'ESS pour des solutions innovantes en lien avec les besoins de la collectivité en matière de transition écologique (circuits courts, économie circulaire, alimentation...) et l'expérimenter pour certains projets d'achat.

+ ZOOM | FACILITER L'ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS DES TPE- PME



ILLUSTRATION

UNE RENCONTRE POUR INFORMER ET ENCOURAGER LES ENTREPRISES À CANDIDATER

La diversité des besoins du Département tant sur la variété que sur le montant des achats met en exergue une convergence d'opportunités pour les entreprises du territoire notamment les TPE/PME. C'est dans ce cadre qu'une première rencontre sur les marchés de travaux (2022- 2023) de métallerie-serrurerie-menuiserie dans le bâtiment a été organisée par le Département avec les entreprises.



OBJECTIF : Apporter une information générale sur la passation et l'exécution des marchés en vue d'encourager les entreprises à se porter candidates et présenter les différents objectifs de la Direction de l'Achat Public

NOTAMMENT :

- > Développer les relations fournisseurs en amont du lancement des marchés pour stimuler la concurrence et mieux connaître les possibilités et les innovations
- > Faciliter l'accès des PME aux marchés du Département
- > Échanger avec les entreprises sur les freins et les difficultés rencontrées pour répondre aux marchés publics et ainsi permettre au Département d'adapter ses pratiques internes;
- > Prendre en compte le développement durable et l'insertion sociale

- > Expliquer le déroulement d'une consultation et l'exécution des travaux prévus dans ces marchés
- > Expliquer les besoins en achat et les attentes du Département pour aider les entreprises à améliorer la qualité des réponses formulées aux procédures de mise en concurrence

Une vingtaine d'entreprises a été présente pour cette manifestation menée conjointement entre le Service Achat, le SAM TM, la DAC, la DME et la DEC. Cette première expérience a été une réussite tant par le nombre d'entreprises que par les échanges qui ont démontré les attentes en la matière.

+ ZOOM | AGIR SUR LES CLAUSES FINANCIÈRES D'EXÉCUTION DES MARCHÉS



ILLUSTRATION

DES CLAUSES DE RÉVISION DE PRIX POUR FAIRE FACE À LA CRISE ÉCONOMIQUE

Face à la situation de crise actuelle (hausse des prix, pénurie des produits et des matières premières), la question du niveau des prix des marchés publics représente un enjeu économique majeur tant du point de vue des deniers publics que pour la rentabilité des entreprises. Pour tenter de résoudre ces difficultés, le service Conseil et Contrôle Qualité de la DAP propose une analyse des conditions de variation des prix et formule de nombreuses recommandations pratiques.

Ainsi, certains points de vigilance ont été rappelés aux acheteurs de la collectivité parmi lesquels :

- > la nécessité de choisir des indices de révision de prix appropriés aux prestations à exécuter
- > la nécessité d'adapter la fréquence de variation de la clause de révision des prix aux enjeux financiers et au rythme des variations

notables constatés sur les activités impliquées dans le contrat (mensuelle, semestrielle...).

Plusieurs fiches explicatives sur cette thématique ainsi que des exemples de clauses de révision de prix à intégrer dans les contrats ont été mis à disposition des acheteurs de la collectivité permettant de gérer au mieux la hausse des prix.



+ ZOOM

ACCÉDER À L'EXPERTISE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPER
LE RECOURS À L'INNOVATION POUR FAVORISER LA PERFORMANCE
ACHATS ET RECHERCHER DES SOLUTIONS PERTINENTES



ILLUSTRATION

UN MARCHÉ INNOVANT POUR LA LOCATION D'UN CENTRE AQUATIQUE MOBILE

Le Département a souhaité mettre en place un camion piscine mobile dans les communes du territoire afin de favoriser l'apprentissage de la natation pour tous. Pour ce faire, il a recouru à la procédure du marché innovant prévue par le code de la commande publique pour des achats dont la valeur n'excède pas 100 000 euros HT.

Sous réserve de respecter certaines conditions (justification du caractère innovant, traçabilité du sourcing, achat en bon gestionnaire..), ce type de contrat est dispensé de publicité et de mise en concurrence préalable. Il s'agit donc d'un outil à la fois souple, simple, rapide et parfaitement adapté à l'innovation. Le projet a émergé fin 2019. La camion piscine est un équipement unique. Il n'existe à ce jour aucune concurrence, aucun équivalent à ce camion. C'est donc une innovation totale :

- une innovation de rupture d'un point de vue du produit complètement nouveau ;
- une innovation de procédé : l'alliance d'une piscine mobile et d'un plancher réglable en profondeur

- une innovation de commercialisation : les cours de natation ne sont plus contraints sur un lieu fixe mais sont disponibles partout où le camion peut se rendre
- une innovation d'organisation : la contrainte d'organisation du transport de nombreuses personnes (enfants et/ou personnes âgées) disparaît. Elle est remplacée par celle de trois personnes : le chauffeur, le maître-nageur et le responsable technique.

Les résultats de cette expérience sont très positifs, le camion-piscine du Département a en effet sillonné le territoire à plusieurs reprises et permis à des centaines d'enfants et de personnes de bénéficier de séances d'apprentissage de la natation, d'aqua-santé et de lutte contre l'aquaphobie.



www.departement13.fr

